

Avis de vacance interne/externe

**Direction Éducation Enfance Jeunesse
Service petite enfance**

Auxiliaire de puériculture

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture

**Délai de rigueur
au plus tard le :
Mardi 12 décembre 2017 inclus**

MISSIONS DE L'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Sous la responsabilité du (de la) directrice (teur) de la structure, en collaboration avec les personnels de l'équipe, l'auxiliaire de puériculture organise et effectue l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du service et de la structure. La mission s'exerce dans le cadre des valeurs du projet d'accueil du jeune enfant à Saint Martin d'Hères.

MISSIONS DU SERVICE PETITE ENFANCE

Les structures inscrivent leur action dans le cadre de la politique globale de la Ville de Saint Martin d'Hères et plus particulièrement dans la politique éducative, sociale et culturelle. A travers le PEL (Projet Éducatif Local) la commune affirme sa volonté de mettre en cohérence les actions éducatives et pédagogiques, de faire partager les mêmes valeurs à l'ensemble des partenaires concernés : égalité d'accès, laïcité, respect de l'enfant, coéducation.

Cette politique est mise en œuvre par le service petite enfance, qui, depuis 2002, a élaboré et mis en place un projet de service. Les objectifs sont d'offrir aux familles martinéroises des structures et des temps d'accueil le plus en adéquation avec les besoins recensés, de développer un accueil de qualité et de donner une place aux familles dans la vie des équipements. Les structures ont également un rôle de prévention sociale et de détection des troubles du développement de l'enfant.

ACTIVITÉS :

- Accueillir des enfants et de leur famille ou substituts parentaux
- Communiquer réciproquement sur le vécu de l'enfant afin de garantir la continuité de l'accueil de l'arrivée au départ de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans les phases de séparation
- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants, aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Identifier et respecter les besoins, rythmes (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité
- Aménager les espaces de vie adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants dans le respect du projet d'établissement
- Réguler les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité
- Répondre aux besoins (alimentation, sommeil...) de l'enfant en respectant son propre rythme

Élaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants en lien avec l'éducatrice de jeunes enfants :

- Élaborer, organiser et animer des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
- Rendre compte de ces activités, les évaluer, réajuster
- Participer aux réflexions d'équipe autour du projet d'établissement et du projet pédagogique

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES :

- Accueil d'enfants en situation de handicap
- Accueil de stagiaires, participation à leurs évaluations.

COMPÉTENCES :

Connaissances et savoir-faire :

Connaître les jeunes enfants et leurs familles

Savoir travailler en équipe

Savoir prendre des initiatives.

Savoir être :

Créativité

Dynamisme, sens des responsabilités et autonomie

Discretion et secret professionnel,

Sens du service public,

Qualités relationnelles avec les familles et les enfants,

Maîtrise de soi en toute circonstance

Savoir remettre en question sa pratique et se former

Conditions de recrutement :

Diplôme exigé : diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture

Être titulaire du grade d'auxiliaire de puériculture territorial

Ou être inscrit sur la liste d'aptitude du concours d'accès au cadre d'emploi.

Les activités principales décrites et les compétences sont susceptibles d'évoluer en fonction de la réglementation, des orientations municipales et des techniques de travail.

Les agents relevant du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture, titulaires ou lauréats du concours voudront bien faire acte de candidature (lettre de motivation + CV obligatoire) à Monsieur le Maire – Direction Générale – Direction des Ressources Humaines- Service développement Emploi et Compétences :

Le Directeur Général des Services

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.